

APPLICATIONS

L'eau présente dans les tours aéro-réfrigérantes constitue un milieu propice aux développements des micro-organismes (bactéries, algues et champignons).

En effet, tous les facteurs nécessaires au développement rapide de ces micro-organismes y sont réunis (à des degrés divers) :

- Lumière naturelle,
- Oxygène (brassage),
- Nutriments (laveurs d'air),
- Température de l'eau (souvent entre 20°C et 30°C),
- Etc ...

La prolifération extrêmement rapide de matières organiques vivantes a pour conséquences l'apparition de boues, de dépôts qui viennent perturber le bon fonctionnement des installations (surchauffe moteur, diminution des rendements thermiques, ...).

Par ailleurs, la présence de micro-organismes est souvent responsable de corrosions localisées sous dépôts (production par leur métabolisme de produits corrosifs, ...).

Parmi les bactéries, la plus virulente et la plus surveillée est la legionella pneumophila. En effet, l'inhalation de micro gouttelettes d'eau contaminées par cette bactérie peut provoquer la "légionellose" chez l'homme.

L'arrêté du 14 décembre 2013 (relatif aux installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air soumises à autorisation ou à déclaration au titre de la rubrique no 2921) a pour objectif de limiter le risque de légionellose à la source en imposant à chaque installation que la concentration en légionelles dans l'eau du circuit demeure inférieure à 1000 UFC/L.

Pour aider à respecter ces objectifs, nous préconisons l'emploi de notre actif dans vos installations afin de lutter contre la présence de cette bactérie.

Aux doses d'emploi, Il est conforme à la circulaire du 2 juillet 1985 relative au traitement thermique des eaux destinées à la consommation humaine (article 16.9 du règlement sanitaire départemental type).

AVANTAGES

Solution prête à l'emploi, sans dilution préalable, pouvant être asservie à un compteur à impulsion (injection en continu) ou à une horloge (injection en discontinu).

Respecte les normes de rejet aux doses d'emploi.

Algicide, fongicide et bactéricide à action indépendante du pH, contrairement à la plupart des biocides oxydants comme le chlore.

MISE EN OEUVRE

Elle se fera par l'intermédiaire d'un poste de dosage proportionnel aux appoints soit en dosage "choc" selon une fréquence qui dépend de la vitesse d'élimination du principe actif par les purges (temps de demi séjour).

Le mode d'injection le plus judicieux (économique et technique) sera déterminé sur site en collaboration avec notre technicien.

De même, le dosage sera ajusté par nos soins en fonction :

- du taux de concentration N admissible dans le réseau Tour,
- de l'installation en fonctionnement,
- de la qualité de l'eau d'appoint,
- de la saison.

Son point d'injection devra être choisi de manière à éviter :

- la stagnation du mélange après injection,
- les chemins préférentiels, ...

et tout autre point ne permettant pas une désinfection quasiment totale du réseau "Tour de refroidissement".

MANIPULATION - STOCKAGE

Il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques (gants, lunettes, ...). Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS).

Les produits doivent être conservés hors gel.

CARACTERISTIQUES

Etat physique : Liquide

Couleur : Incolore à jaunâtre

Odeur : Alcool

pH : 7,8



CONDITIONNEMENTS

Il est disponible en bonbonnes plastique de 20 kg, en fûts plastique de 210 kg et en containers de 800 kg, **emballages perdus.**

Pour tout autre conditionnement, nous consulter.



Note : Ne pas mélanger le produit pur avec d'autres composés chimiques sans nous avoir préalablement consultés.

Les renseignements et conseils contenus dans cette notice sont le fruit du travail en commun avec nos clients et de nos connaissances actuelles. Ils sont donnés à titre purement indicatif et ne sauraient constituer une obligation de résultat. Date : 8/12/2023.





www.aquaproidf.fr